

DECISION N° 40-2023 : **Marché de travaux réaménagement de la Maison AMAR – 7 lots**

Le Maire de la commune de CABANNES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22 portant délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

VU la délibération n°76-2020 du Conseil municipal en date du 09 novembre 2020 autorisant Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget :

- dans les limites du Règlement Interne de la Commande Publique en vigueur,
- et dès lors qu'ils se situent en deçà des seuils de procédures formalisées,

VU la délibération n°03-2020 du Conseil municipal en date du 26 février 2020 relative aux modifications du Règlement Interne de la Commande Publique et aux Marchés à Procédures Adaptées ;

VU la Décision du Maire n°12-2023 désignant le bureau d'Architecture J. ESPADA en qualité de Maitre d'œuvre sur cette opération ;

VU la consultation n°2023-04 lancée le 23 avril 2023 avec une publication sur le BOAMP, une mise en ligne du Dossier de Consultation des Entreprises sur le site du profil d'acheteur avec une date limite de réception des offres dématérialisées fixée au 16 mai 2023 à 12h00 ;

VU l'analyse des offres présentée par le bureau d'Architecture Justin ESPADA, maitre d'œuvre sur cette opération ;

VU l'avis favorable de la commission pour les Marchés A Procédure Adaptée en date du 12 juin 2023 qui a décidé de suivre les préconisations du Rapport d'Analyse des Offres ;

DECIDE

D'ATTRIBUER le marché de travaux pour le réaménagement de la Maison Amar ainsi qu'il suit :

LOT	Entreprise - Adresse	Montant € H.T.
Lot n°01 – Démolitions/Cloisons/Doublage FP	ISOSTYL – 4 rue Toussaint Flechaire 84510 CAUMONT SUR DURANCE	38 771.37
Lot n°02 – Menuiseries Extérieures/Serrurerie	LA VERANDA DU SUD - 384 av 1 ^{ère} DFL des Commandos d'Afrique - 13350 NOVES	36 945.00
Lot n°03 – Menuiseries Intérieures	MOINE MENUISERIE – 21 impasse des Romarins 13150 BOULBON	7 320.00
Lot n°04 – Revêtements sols/Faiences	ART DES SOLS – 225 allée du Mistral – 84250 LE THOR	14 187.48
Lot n°05 – Electricité	LA MERIDIONALE – Zac de la Rocade Nord 13550 NOVES	21 626.00
Lot n°06 – Plomberie/Sanitaire/Chauffage/Clim	THERMATEX – 4 Clos Saint Pierre 84250 LE THOR	15 526.07
Lot n°07 – Peinture/Nettoyage	BY PEINTURE – 585 rue Daladier 84200 CARPENTRAS	8 574.60

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- Informe que les décisions administratives peuvent être contestées par voie de recours devant le Tribunal Administratif, et ce dans un délai de deux mois à compter de leur caractère exécutoire.

DE PRECISER que le montant global des travaux s'élève à 142 950.52 euros HT

D'AJOUTER que les montants de ces prestations sont inscrits au budget primitif.

Fait à Cabannes, 26 juin 2023

Le Maire,
Gilles MOURGUES



Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;

- *Informe que les décisions administratives peuvent être contestées par voie de recours devant le Tribunal Administratif, et ce dans un délai de deux mois à compter de leur caractère exécutoire.*
- *Dit qu'il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.*